

# CONTRAT POUR ANNIVERSAIRE A LA FERME DU GRAND BOIS

Le but de cet évènement à la ferme est de partager un moment de joie avec les amis de

« .....

## LES FORMULES

### *Formule Peppa Pig \**

Durée : 2 heures

- ⊖ Rencontre des animaux et échange avec l'agricultrice
- ⊖ Jeu plein air sous la responsabilité du parent ou de l'adulte
- ⊖ Goûter avec au choix un gâteau au chocolat ou un gâteau aux fruits et jus de pomme de la région

### *Formule Trotro Rigolo \**

Durée : 3 heures

Mêmes activités que précédemment :

- ⊖ Rencontre des animaux et échange avec l'agricultrice
- ⊖ Jeu plein air sous la responsabilité du parent ou de l'adulte
- ⊖ Goûter avec au choix un gâteau au chocolat ou un gâteau aux fruits et jus de pomme de la région

Et un atelier supplémentaire au choix :



Atelier du petit bricoleur  
Fabriquer un tableau en fil tendu des animaux de la ferme



Atelier du petit jardinier  
Fabriquer un mini potager nomade



Atelier du petit fermier  
Soins et nourrissage des animaux en fonction des races et de la période

## LA PRESTATION

### © Coût de la prestation

#### *Formule Peppa Pig \**

2 h pour 6 enfants minimum.

Accompagnateur(s) gratuit(s)

**100 €**

5€ par enfant supplémentaire à partir du 9<sup>ème</sup> enfant.

#### *Formule Trotro Rigolo \**

3 h pour 6 enfants minimum.

Accompagnateur(s) gratuit(s)

**150 €**

5€ par enfant supplémentaire à partir du 9<sup>ème</sup> enfant.

### © Règlement de la prestation

La prestation est à régler le jour de l'anniversaire.

### © Acompte

Un acompte de 30% est à régler à la signature du contrat par chèque ou par virement (RIB joint en dernière page).

### © Annulation

Sauf cas de force majeure, toute annulation sera facturée selon les conditions suivantes :

- Annulation moins de 3 semaines avant la date de l'anniversaire : facturation à hauteur de 30% du montant total.
- Annulation moins de 7 jours avant la date de l'anniversaire : facturation à hauteur de 50% du montant total.
- Annulation moins de 48 heures avant la date de l'anniversaire : facturation à hauteur de 75% du montant total.

## ENGAGEMENT DES DEUX PARTIES

L'agricultrice s'engage à :

- Assurer personnellement l'accueil des enfants et être présente tout au long de la visite.
- Proposer tout le matériel nécessaire pour la bonne marche de l'activité.
- Présenter les règles de sécurité.

Le responsable du groupe s'engage à :

- Prévoir au moins un adulte pour six enfants.
- Veillez au respect des règles de sécurité.
- Tenir compte des impératifs (raisons sanitaires ou de sécurité) qui interdisent la visite de certains lieux.
- Assurer la surveillance des enfants.

## RENSEIGNEMENTS

L'anniversaire à la Ferme se déroulera :

Date : .....

Age de l'enfant : .....

Nombre d'enfants : .....

Nombre d'accompagnateurs : .....

Choix de la formule :

Formule Peppa Pig \*

Formule Trotro Rigolo \*

Choix de l'atelier :  Petit bricoleur     Petit jardinier     Petit fermier

Ce contrat définit l'engagement des deux parties respectives.

### ***L'agricultrice***

Mme Aurélie CHAPAYS

Chemin de Coné

38160 CHATTE

Tél :

Le .....

Signature de l'agricultrice

### ***Le groupe***, représenté(e) par

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Mail : .....

Le .....

Signature du responsable du groupe

## **RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

**Melle CHAPAYS Aurélie  
Chemin de Coné  
38160 CHATTE**

**CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES**

**Code Banque : 13906**

**Code Guichet : 00137**

**Numéro de compte : 85060398548**

**Clé RIB : 96**

**IBAN : FR76 1390 6001 3785 0603 9854 896**

**BIC : AGRIFRPP839**